

Financière de Tubize

Rapport financier semestriel

30 juin 2014

Table des matières

Gouvernance	2
Attestation des administrateurs	3
Rapport de gestion intermédiaire du conseil d'administration	4
Information financière consolidée intermédiaire résumée	8

Financière de Tubize

Gouvernance

30 juin 2014

Conseil d'administration

François Tesch	Président et administrateur indépendant
Charlofin nv, représentée par Karel Boone	Administrateur indépendant
Cyril Janssen	Administrateur
Arnoud de Pret	Administrateur
Charles-Antoine Janssen	Administrateur
Nicolas Janssen	Administrateur
Evelyn du Monceau	Administrateur
Fiona de Hemptinne	Administrateur
Cédric van Rijckevorsel	Administrateur
Cynthia Favre d'Echallens	Administrateur

Président honoraire

Daniel Janssen

Commissaire

Mazars Réviseurs d'Entreprises scrl
représentée par Philippe Gossart

Gestion journalière

MVS Advisory Services bvba
représentée par Marc Van Steenvoort

Financière de Tubize Attestation des administrateurs 30 juin 2014

Nous attestons qu'à notre connaissance:

- L'information financière intermédiaire résumée - établie conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et, pour ce qui concerne l'information sur base consolidée, conformément à la norme comptable internationale 34 - donne une image fidèle de la situation financière de Financière de Tubize au 30 juin 2014, et de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour le semestre écoulé à cette date
- Le rapport de gestion intermédiaire contient un exposé fidèle sur les événements importants et les principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant le premier semestre de l'exercice en cours et sur leur incidence sur l'information financière intermédiaire résumée, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice.

Bruxelles, le 29 juillet 2014

Le conseil d'administration

Financière de Tubize

Rapport de gestion intermédiaire du conseil d'administration

30 juin 2014

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur le premier semestre de l'exercice 2014 de Financière de Tubize (la « Société »).

Ce rapport comprend les sections suivantes:

1. Événements importants
2. Evolution des résultats et de la situation financière
 - 2.1. Résultats (non consolidés)
 - 2.2. Situation financière (non consolidée)
 - 2.3. Evolutions sur base consolidée
3. Principaux risques et incertitudes
4. Principales transactions entre parties liées

1. Événements importants

Les événements importants survenus pendant le premier semestre de l'exercice 2014 sont les suivants:

- L'encaissement du dividende d'UCB (€ 69.025k).
- Le paiement du dividende par la Société (€ 21.412k).
- Le remboursement des tirages pour un montant total de € 16 millions sur une ligne de crédit à moyen terme à taux flottant, ce qui a réduit les dettes de € 226 millions au 31 décembre 2013 à € 210 millions au 30 juin 2014.
- Le rééchelonnement des dettes afin de couvrir les besoins de financement au-delà de septembre 2017, d'améliorer l'alignement des dates de remboursement aux dates d'encaissement du dividende UCB et de bénéficier des conditions de marché pour améliorer les taux de financement. Les prévisions d'évolution de l'endettement bancaire après ce rééchelonnement sont présentées dans la note 2.2.5. de l'information financière consolidée intermédiaire résumée.
- La dilution du nombre de titres UCB détenus par la Société suite à l'exercice des droits de conversion attachés aux 10.000 obligations convertibles émises par UCB en 2009 à 4,5% pour un montant cumulé de € 500 millions échéant en 2015. UCB a exercé son option de rembourser la totalité des obligations convertibles en circulation. Le droit d'UCB d'exercer

cette option résultait du fait que le prix de déclenchement de € 50,3698 avait été dépassé chacun des 20 jours de cotation jusqu'au et y compris le 20 janvier 2014. Comme alternative au remboursement des obligations convertibles, les obligataires pouvaient exercer leurs droits de conversion au prix de conversion de € 38,746 par action ordinaire. Les droits de conversion ont été exercés pour un nombre total de 9.985 obligations convertibles, résultant en l'émission de 11.078.506 nouvelles actions UCB et en la livraison de 1.806.638 actions UCB existantes à UCB Lux, une société filiale d'UCB qui avait acquis, en 2012, 1.400 obligations convertibles pour une valeur nominale de € 70 millions. Les 15 obligations convertibles restantes ont été remboursées à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus, de sorte que UCB n'a plus d'obligations convertibles en circulation. Suite à cette opération de conversion, le nombre total de titres UCB a augmenté de 183.427.152 à 194.505.658. La participation de la Société (inchangée à 66.370.000 titres) a dès lors été diluée de 36,18% à 34,12%.

L'impact financier de cette opération est expliqué dans la note 1.6. de l'information financière consolidée intermédiaire résumée.

- La diminution nette des actions propres détenues par UCB avec 1.434.614 unités, qui résulte, dans l'information financière consolidée intermédiaire résumée, en une diminution nette de la valeur de mise en équivalence de la participation dans UCB à concurrence de € 10.951k (cfr. les notes 1.5. et 2.1.1. de l'information financière consolidée intermédiaire résumée).

2. Evolution des résultats et de la situation financière

2.1. Résultats (non consolidés)

Le bénéfice non consolidé passe de € 61.797k en 2013S1 à € 64.081k en 2014S1, soit une augmentation de € 2.284k ou de 3,70%.

Le compte de résultats résumé du premier semestre de l'exercice 2014 se présente comme suit:

€ 000	2014S1	2013S1
Dividende UCB	69.025	67.697
Charges sur emprunts bancaires	-4.611	-5.389
Autres produits et charges	-333	-511
Bénéfice de la période avant impôts	64.081	61.797
Impôts sur le résultat	-	-
Bénéfice de la période	64.081	61.797

Le dividende reçu d'UCB en 2014S1 relatif à l'exercice 2013 s'élève à € 69.025k (dividende brut de € 1,04 par action) contre € 67.697k (€ 1,02 par action) l'exercice précédent.

Les charges sur emprunts bancaires diminuent de € 5.389k en 2013S1 à € 4.611k en 2014S1 suite aux remboursements en capital effectués.

Les autres charges nettes passent de € 511k en 2013S1 à € 333k en 2014S1.

Il n'y a pas de bénéfice taxable grâce à la déduction RDT (Revenus Définitivement Taxés) qui a été introduite dans la législation fiscale belge pour éviter une imposition en cascade des dividendes de sociétés; le système prévoit que seuls les bénéfices versés par la société qui paie des dividendes (UCB) sont incorporés dans l'assiette imposable, tandis que 95% du montant des dividendes perçus par la société bénéficiaire (Financière de Tubize) est soustrait du résultat fiscal.

2.2. Situation financière (non consolidée)

Le bilan non consolidé résumé au 30 juin 2014 se présente comme suit:

€ 000	30/06/2014	31/12/2013
Participation UCB	1.580.240	1.580.240
Placements et valeurs disponibles	30.205	476
Autres actifs	48	28
Total de l'actif	1.610.493	1.580.744
Capitaux propres	1.395.216	1.331.135
Dettes financières	210.000	226.000
Autres dettes	5.277	23.609
Total du passif	1.610.493	1.580.744

La participation dans le capital d'UCB est reprise à sa valeur d'acquisition pour un montant de € 1.580.240k, inchangé par rapport au 31 décembre 2013, soit une valeur comptable de € 23,81 par action. Le cours de bourse de l'action UCB au 30 juin 2014 s'élevait à € 61,83 (€ 54,14 au 31 décembre 2013).

Le dividende reçu d'UCB (€ 69.025k) le 5 mai 2014 a servi, d'une part, à payer le dividende Financière de Tubize (€ 21.412) et, d'autre part, à rembourser les tirages pour un montant total de € 16 millions sur une ligne de crédit à moyen terme à taux flottant. Le solde a été placé à court terme jusqu'à sa mobilisation le 29 juillet 2014 afin de rembourser une tranche de € 40 millions d'emprunts bancaires.

Les capitaux propres passent de € 1.331.135k au 31 décembre 2013 à € 1.395.216k au 30 juin 2014. Cette augmentation provient du résultat de la période. La capitalisation boursière de Financière de Tubize s'élève à € 2.353.116k au 30 juin 2014 (44.608.831 actions à € 52,75).

L'encours d'endettement bancaire s'élevait à € 210 millions au 30 juin 2014 contre € 226 millions au 31 décembre 2013.

L'évolution des autres dettes par rapport au 31 décembre 2013 s'explique principalement par le paiement de coupons Financière de Tubize (- € 21.358k) et l'augmentation des proratas d'intérêts à payer (+ € 2.974k).

2.3. Evolutions sur base consolidée

Les capitaux propres consolidés ont augmenté de € 60.292k par rapport au 31 décembre 2013. Les composants constitutifs de cette augmentation peuvent être résumés comme suit:

Pour le 1er semestre 2014	€ 000
Bénéfice non consolidé	64.081
Elimination du dividende reçu d'UCB	-69.025
Quote-part dans le bénéfice d'UCB	47.017
Amortissement des indemnités liées à la restructuration des dettes en 2009 (sur base non consolidée, ces indemnités ont été entièrement prises en charge en 2009)	-651
Impôts différés	27
Bénéfice consolidé	41.449
Couvertures de flux de trésorerie	364
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'UCB	-12.272
Résultat global consolidé	29.541
Dividende payé	-21.412
Exercice des droits de conversion attachés aux obligations convertibles émises par UCB	64.220
Impact de l'évolution des actions propres détenues par UCB	-9.599
Quote-part dans les autres variations de capitaux propres d'UCB	-2.458
Variations de capitaux propres consolidés	60.292

Des informations plus détaillées sur la situation et la performance financière sur base consolidée sont reprises dans l'information financière consolidée intermédiaire résumée établie conformément à la norme IAS 34.

3. Principaux risques et incertitudes

Le seul investissement de la Société étant sa participation dans UCB, les principaux facteurs de risques et d'incertitudes auxquels elle est exposée sont similaires à ceux d'UCB. La situation financière et les résultats de Financière de Tubize sont influencés par les résultats d'UCB, soit au niveau non consolidé par les dividendes encaissés, soit au niveau consolidé par le biais de l'application de la méthode de mise en équivalence. La Société est en outre exposée au risque de marché lié à l'évolution du cours du titre UCB et au risque de liquidité, notamment le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés aux emprunts bancaires. Le conseil d'administration est confiant dans les perspectives de développement du groupe UCB. Le dividende perçu le 5 mai 2014, complété avec des tirages sur une ligne de crédit à moyen terme à taux flottant, permettra les remboursements en capital et les paiements des intérêts prévus pour le second semestre.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêts afin de couvrir la plus grande partie de son exposition aux risques de flux de trésorerie résultants d'emprunts bancaires à taux variable.

Le risque de crédit se manifeste quand une contrepartie bancaire aux placements, aux valeurs disponibles ou aux swaps de taux d'intérêts manque à ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. Les contreparties sont des banques belges avec une notation de 'qualité moyenne supérieure'.

4. Principales transactions avec parties liées

Mis à part l'encaissement du dividende d'UCB, aucune transaction entre parties liées n'a influencé significativement la situation financière ou les résultats de la Société.

Les transactions avec les parties liées, telles que décrites dans la note 4.3. des comptes consolidés au 31 décembre 2013, n'ont pas subi de modifications significatives, à l'exception de la nomination par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 23 avril 2014 des cinq nouveaux administrateurs suivants pour une période de quatre ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir en 2018: la nv Charlofin, représentée par Karel Boone (administrateur indépendant), Arnoud de Pret, Nicolas Janssen, Fiona de Hemptinne et Cynthia Favre d'Echallens.

Financière de Tubize

Information financière consolidée intermédiaire résumée

30 juin 2014

L'information financière consolidée intermédiaire résumée comprend:

- L'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global
- L'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière
- L'état consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie
- L'état consolidé intermédiaire résumé des variations de capitaux propres
- Une sélection de notes explicatives

L'information est accompagnée du rapport du commissaire sur son examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée.

La présente information a été approuvée par une résolution du conseil d'administration du 29 juillet 2014.

Toutes les valeurs sont exprimées en milliers d'euros (€ 000), sauf mention contraire.

Etat consolidé intermédiaire résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global

€ 000	Note	2014S1	2013S1*
Résultat net			
Quote-part dans le bénéfice d'UCB (mise en équivalence)		47.017	21.383
Charges d'emprunts bancaires	2.2.5.	-5.262	-6.040
Autres produits et charges	2.4.	-333	-511
Bénéfice avant impôts		41.422	14.832
Impôts sur le résultat	2.3.1.	27	-30
Bénéfice**		41.449	14.802
<i>Résultat par action (€)***</i>		<i>0,93</i>	<i>0,33</i>
Autres éléments du résultat global, après impôts			
<i>Ceux qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>			
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'UCB (mise en équivalence)	2.1.3.	-15.645	-7.567
<i>Ceux qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Couvertures de flux de trésorerie	2.2.6.	3.737	-63
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'UCB (mise en équivalence)	2.1.3.	364	1.198
Autres éléments du résultat global**		-11.908	-7.630
Résultat global**		29.541	7.172

* Retraité (note 1.4.)

** Entièrement attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère

*** Comme il n'y a pas d'instruments en circulation avec effet dilutif potentiel, le résultat de base par action et le résultat dilutif par action sont identiques; ils sont calculés en divisant le bénéfice par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice (44.608.831)

Etat consolidé intermédiaire résumé de la situation financière

€ 000	Note	30/06/2014	31/12/2013*
Participation dans UCB (mise en équivalence)	2.1.	1.766.107	1.804.230
Total des actifs non-courants		1.766.107	1.804.230
Paiements d'avance	2.2.3.	35	27
Trésorerie et équivalents	2.2.4.	30.217	477
Total des actifs courants		30.252	504
Total des actifs		1.796.359	1.804.734
Capitaux propres		1.557.142	1.551.504
Emprunts bancaires	2.2.5.	152.654	167.003
Instruments financiers de couverture	2.2.6.	5.047	7.643
Impôts différés	2.3.4.	19.619	20.778
Total des passifs non-courants		177.320	195.424
Emprunts bancaires	2.2.5.	56.417	55.192
Instruments financiers de couverture	2.2.6.	4.639	1.864
Fournisseurs et autres créiteurs	2.2.7.	841	750
Total des passifs courants		61.897	57.806
Total des passifs		239.217	253.230
Total des capitaux propres et des passifs		1.796.359	1.804.734

* Retraité (note 1.4.)

Etat consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie

€ 000	2014S1	2013S1*
Bénéfice avant impôts	41.422	14.832
Charges financières nettes	5.246	6.013
Quote-part dans le bénéfice d'UCB	-47.017	-21.383
Eléments non monétaires et variations du fonds de roulement	3.722	6.160
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	3.373	5.622
Dividendes reçus	69.025	67.697
Intérêts reçus	16	27
Remboursement emprunt obligataire UCB	-	600
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	69.041	68.324
Dividendes versés	-21.412	-21.412
Intérêts et commissions payés	-5.262	-6.040
Remboursement d'emprunts bancaires	-16.000	-16.000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-42.674	-43.452
Total des flux de trésorerie	29.740	30.494
Trésorerie et équivalents en début de période	477	193
Trésorerie et équivalents en fin de période	30.217	30.687

* Retraité (note 1.4.)

Etat consolidé intermédiaire résumé des variations de capitaux propres

€ 000	Capital et primes d'émission	Perpétuels subordonnés	Résultats reportés	Actions propres	Autres réserves	Ecart de conversion	Actifs disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Couverture d'un investissement net	Total capitaux propres
Solde au 01/01/2014	236.225	107.776	1.401.295	-61.237	20.176	-171.791	-2.217	1.129	20.148	1.551.504
Quote-part dans la variation de capitaux propres d'UCB (mise en équivalence) suite à l'adoption de la nouvelle norme IFRS 10 (note 1.4.)			-54.710			56				-54.654
Solde retraité au 01/01/2014	236.225	107.776	1.346.585	-61.237	20.176	-171.735	-2.217	1.129	20.148	1.496.850
Dividendes			-21.412							-21.412
Actions propres (note 1.5.)		-620	-10.040	352	-129	988	13	-47	-116	-9.599
Augmentations de capital (note 1.6.)		-6.330	59.719	3.597	-1.317	10.087	130	-483	-1.183	64.220
Résultat global			41.449		-15.645	10.216	-453	-6.026		29.541
Quote-part dans les autres variations de capitaux propres d'UCB (mise en équivalence)			-4.474	16.154	-14.138					-2.458
- Paiements fondés sur des actions			4.370							4.370
- Transferts dans les réserves			-4.900	4.900						0
- Actions propres				11.254						11.254
- Composante capitaux propres des obligations convertibles					-14.138					-14.138
- Dividendes aux détenteurs d'obligations perpétuelles subordonnées			-3.944							-3.944
Solde au 30/06/2014	236.225	100.826	1.411.827	-41.134	-11.053	-150.444	-2.527	-5.427	18.849	1.557.142

Solde au 01/01/2013	236.225	106.689	1.344.064	-86.482	17.755	-137.513	-942	-9.733	19.945	1.490.008
Dividendes			-21.412							-21.412
Résultat global			26.752		-7.567	-5.421	-560	5.918		19.122
Quote-part dans les autres variations de capitaux propres d'UCB (mise en équivalence)			-7.854	15.196						9.502
- Paiements fondés sur des actions			2.369							2.369
- Transferts dans les réserves			-6.051	6.051						0
- Actions propres				9.145						9.145
- Dividendes aux détenteurs d'obligations perpétuelles subordonnées			-4.172							-4.172
- Autres		-36	2.131	29	-3	47			-7	2.161
Solde au 30/06/2013	236.225	106.653	1.343.681	-71.257	10.185	-142.888	-1.502	-3.815	19.938	1.497.221
Quote-part dans la variation de capitaux propres d'UCB (mise en équivalence) suite à l'adoption de la nouvelle norme IFRS 10 (note 1.4.)			-48.983			374				-48.609
Solde retraité au 30/06/2013	236.225	106.653	1.294.698	-71.257	10.185	-142.514	-1.502	-3.815	19.938	1.448.612

Sélection de notes explicatives

L'information financière consolidée intermédiaire résumée est destinée à actualiser les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Les présentes notes ne reprennent donc pas toutes les informations qui figuraient déjà dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013. Elles s'intéressent essentiellement aux événements et aux transactions nécessaires à la compréhension de l'évolution de la situation financière et des performances de la Société depuis le 31 décembre 2013. Le présent document doit donc être lu conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

1. Méthodes comptables
 - 1.1. Conformité aux normes IFRS
 - 1.2. Continuité des méthodes comptables
 - 1.3. Bases de consolidation
 - 1.4. Adoption par UCB de la nouvelle norme IFRS 10
 - 1.5. Actions propres UCB
 - 1.6. Augmentation de capital d'UCB

2. Informations supplémentaires concernant les éléments présentés dans les états financiers de base
 - 2.1. Participation dans UCB
 - 2.1.1. Valeur comptable
 - 2.1.2. Juste valeur
 - 2.1.3. Quote-part dans les autres éléments du résultat global
 - 2.1.4. Concert
 - 2.1.5. Chiffres clés d'UCB
 - 2.2. Instruments financiers
 - 2.2.1. Instruments financiers par catégorie
 - 2.2.2. Justes valeurs des instruments financiers
 - 2.2.3. Paiements d'avance
 - 2.2.4. Trésorerie et équivalents
 - 2.2.5. Emprunts bancaires
 - 2.2.6. Instruments financiers de couverture
 - 2.2.7. Fournisseurs et autres créditeurs
 - 2.3. Impôts sur le résultat
 - 2.3.1. Montants comptabilisés dans le résultat net
 - 2.3.2. Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global
 - 2.3.3. Relation entre la charge d'impôt et le bénéfice comptable
 - 2.3.4. Actifs et passifs d'impôt différé
 - 2.4. Autres produits et charges

1. Méthodes comptables

1.1. Conformité aux normes IFRS

Cette information financière consolidée intermédiaire résumée a été préparée conformément à la norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*, telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

1.2. Continuité des méthodes comptables

Les bases de préparation de l'information financière consolidée intermédiaire résumée, ainsi que les méthodes comptables, les modalités de calcul, les jugements et les estimations comptables adoptés sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

1.3. Bases de consolidation

Etant donné que la Société est l'actionnaire de référence d'UCB, le conseil d'administration a décidé de préparer et de publier une information financière consolidée sur base volontaire, en continuité avec les années précédentes et ayant comme objectif de fournir une information utile et complète au marché.

La composition du périmètre de consolidation et l'établissement de l'information financière sur base consolidée sont régis uniquement par les normes IFRS. Sur base des définitions, des critères et du guide d'application contenus dans la norme IFRS 10 *Etats financiers consolidés*, le conseil d'administration estime que la Société ne contrôle pas UCB au regard des définitions et des critères des normes IFRS. La Société exerçant une influence notable sur UCB, cette dernière est considérée comme une entité associée telle que la définit la norme IAS 28. La participation dans UCB est dès lors comptabilisée suivant la méthode de mise en équivalence.

1.4. Adoption par UCB de la nouvelle norme IFRS 10

Suite à l'adoption de la nouvelle norme IFRS 10 *Etats financiers consolidés* (en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2014), UCB consolide en 2014 pour la première fois deux entités chargées de gérer les études cliniques du groupe. L'application rétrospective de ce changement a conduit à retraiter certains chiffres comparatifs dans l'information financière consolidée semestrielle du groupe UCB. La Société a retraité ses chiffres comparatifs pour sa quote-part dans les retraitements effectués par UCB.

€ 000				
2013S1		Publié	Retraité	Ecart
Quote-part dans le bénéfice d'UCB (mise en équivalence)	33.333		21.383	-11.950
Bénéfice avant impôts	26.782		14.832	-11.950
Bénéfice	26.752		14.802	-11.950
Résultat par action (€)	0,60		0,33	-0,27
Résultat global	19.122		7.172	-11.950

€ 000				
31 décembre 2013		Publié	Retraité	Ecart
Participation dans UCB (mise en équivalence)	1.804.230		1.749.576	-54.654
Capitaux propres	1.551.504		1.496.850	-54.654

€ 000				
30 juin 2013		Publié	Retraité	Ecart
Participation dans UCB (mise en équivalence)	1.749.043		1.700.433	-48.609
Capitaux propres	1.497.219		1.448.610	-48.609

1.5. Actions propres UCB

Les achats et les ventes d'actions propres par UCB induisent une augmentation respectivement une diminution du pourcentage de participation financière de la Société. Le nombre d'actions propres détenues par UCB a évolué de 1.907.708 au 1^{er} janvier 2014 à 473.094 au 30 juin 2014. Cette cession nette d'actions propres par UCB a diminué les capitaux propres de la Société à concurrence d'un montant de € 9.599k qui se décompose comme suit:

Composant	€ 000
Diminution de la valeur comptable de la participation dans UCB	-11.971
Diminution des passifs d'impôt différé sur les réserves non distribuées d'UCB SA	1.352
Ecart positif entre le dividende reçu par la Société et sa quote-part dans la distribution totale d'UCB	1.020
Total	-9.599

Tous ces montants ont été directement comptabilisés dans les capitaux propres.

1.6. Augmentation de capital d'UCB

UCB a exercé son option de rembourser la totalité des obligations convertibles en circulation. Le droit d'UCB d'exercer cette option résultait du fait que le prix de déclenchement de € 50,3698 avait été dépassé chacun des 20 jours de cotation jusqu'au et y compris le 20 janvier 2014. Comme alternative au remboursement des obligations convertibles, les obligataires pouvaient exercer leurs droits de conversion au prix de conversion de € 38,746 par action ordinaire. Les droits de conversion ont été exercés pour un nombre total de 9.985 obligations convertibles, résultant en l'émission de 11.078.506 nouvelles actions UCB et en la livraison de 1.806.638 actions UCB existantes à UCB Lux, une société filiale d'UCB qui avait acquis, en 2012, 1.400 obligations convertibles pour une valeur nominale de € 70 millions. Les 15 obligations convertibles restantes ont été remboursées à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus, de sorte que UCB n'a plus d'obligations convertibles en circulation. Suite à cette opération de conversion, le nombre total de titres UCB a augmenté de 183.427.152 à 194.505.658. La participation de la Société (inchangée à 66.370.000 titres) a dès lors été diluée de 36,18% à 34,12%.

Cette opération a conduit à une augmentation nette des capitaux propres de la Société à concurrence d'un montant de € 64.220k, qui se décompose comme suit:

Composant	€ 000
Dilution de la participation financière de la Société	-95.647
Décomptabilisation de la quote-part de la Société des dettes converties	149.426
Quote-part de la Société dans d'autres écritures relatives au dénouement des dettes convertibles	10.441
Total	64.220

Tous ces montants ont été directement comptabilisés dans les capitaux propres.

2. Informations supplémentaires pour les éléments présentés dans les états financiers de base

2.1. Participation dans UCB

2.1.1. Valeur comptable

€ 000	2014
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier	1.804.230
Quote-part dans la variation de capitaux propres suite à l'adoption de la nouvelle norme IFRS 10 (note 1.4.)	-54.654
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier (retraîtée)	1.749.576
Distribution	-69.025
Actions propres UCB (note 1.5.)	-10.951
Augmentation de capital UCB (note 1.6)	64.220
Quote-part dans le résultat	47.017
Quote-part dans les autres éléments du résultat global (note 2.1.3.)	-12.272
Quote-part dans les autres variations de capitaux propres	-2.458
Valeur comptable au 30 juin	1.766.107

2.1.2. Juste valeur

La valeur recouvrable de la participation dans UCB sur base du cours de bourse au 30 juin 2014 (€ 61,83) s'élève à € 4.103.657k, ce qui est supérieur de € 2.337.550k à la valeur comptable.

2.1.3. Quote-part dans les autres éléments du résultat global

€ 000	2014S1		
	Brut	Impôts	Net
<i>Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>	-16.517	872	-15.645
Réévaluation des obligations au titre des prestations définies	-16.517	872	-15.645
<i>Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net</i>	3.373	-	3.373
Ecart de conversion	10.216	-	10.216
Actifs disponibles à la vente	-453	-	-453
Couvertures de flux de trésorerie	-6.390	-	-6.390
Quote-part dans les autres éléments du résultat global	12.272	-	12.272

2.1.4. Concert

La Société est le principal actionnaire d'UCB. Elle agit de concert avec Schwarz Vermögensverwaltung. Les actions détenues par le concert ont évolué comme suit:

	Nombre d'actions UCB	
	30/06/2014	31/12/2013
Financière de Tubize	66.370.000	66.370.000
Schwarz Vermögensverwaltung	2.471.404	2.471.404
Concert	68.841.404	68.841.404
Total	194.505.658	183.427.153
% Concert	35,39%	37,53%

2.1.5. Chiffres clés de l'information financière consolidée d'UCB

€ 000 000	30/06/2014	31/12/2013*
Total des actifs	9.256	9.724
Total des passifs	-4.599	-5.361
Total des capitaux propres	4.657	4.363
€ 000 000	2014S1	2013S1*
Chiffre d'affaires	1.757	1.657
Résultat	113	68

* Retraité (note 1.4.)

2.2. Instruments financiers

2.2.1. Instruments financiers par catégorie

€ 000	Prêts et créances		Passifs au coût amorti		Dérivés de couverture	
	30/06/14	31/12/13	30/06/14	31/12/13	30/06/14	31/12/13
Paiements d'avance	35	27				
Trésorerie et équivalents	30.217	477				
Emprunts bancaires			-209.071	-222.195		
Instruments financiers de couverture					-9.686	-9.507
Fournisseurs et autres créditeurs			-841	-750		
Total	30.252	504	209.912	-222.945	-9.686	-9.507

2.2.2. Justes valeurs des instruments financiers

Instruments financiers qui sont comptabilisés à leur juste valeur

Les swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés à leur juste valeur. Cette comptabilisation est classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

FINANCIÈRE DE TUBIZE

Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur

€ 000	Hiérarchie des justes valeurs	Valeurs comptables		Justes valeurs	
		30/06/14	31/12/13	30/06/14	31/12/13
Paievements d'avance	-	35	27	35	27
Trésorerie et équivalents	-	30.217	477	30.217	477
Emprunts bancaires	2	-209.071	-222.195	-213.261	-229.416
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-841	-750	-841	-750

2.2.3. Paiements d'avance

€ 000	30/06/14	31/12/13
Primes d'assurances	-	23
Cotisations	27	-
Précompte mobilier	8	4
Total	35	27

2.2.4. Trésorerie et équivalents

€ 000	30/06/14	31/12/13
Valeurs disponibles	2.197	476
Intérêts acquis	3	1
Total trésorerie	2.200	477
Money Market Fund	10.000	-
Dépôts à terme (< 1 mois)	18.008	-
Intérêts acquis	9	-
Total équivalents	28.017	-
Total trésorerie et équivalents	30.217	477

2.2.5. Emprunts bancaires

Résumé

€ 000	Non-courant		Courant		Total	
	30/06/14	31/12/13	30/06/14	31/12/13	30/06/14	31/12/13
Tirages à taux flottant	-	-	-	-16.000	-	-16.000
Emprunts à taux flottant	-95.000	-110.000	-55.000	-40.000	-150.000	-150.000
Emprunts à taux fixe	-60.000	-60.000	-	-	-60.000	-60.000
Solde non amorti des indemnités de restructuration des dettes (2009)	2.346	2.997	1.302	1.302	3.648	4.299
Proratas d'intérêts	-	-	-2.697	-487	-2.697	-487
Proratas de commissions d'engagement	-	-	-22	-7	-22	-7
Total	-152.654	-167.003	-56.417	-55.192	-209.071	-222.195

Rééchelonnement

Les emprunts à taux flottants sont assortis de swaps de taux d'intérêts, convertissant ces emprunts en emprunts à taux fixes. Ces emprunts ont été rééchelonnés afin de couvrir les besoins de financement au-delà de 2017, d'améliorer l'alignement des dates de remboursement aux dates d'encaissement du dividende UCB et de bénéficier des conditions de marché pour améliorer les taux de financement. Ce rééchelonnement, qui a pris effet à partir du 30 juin 2014, n'est pas comptabilisé comme une extinction des emprunts existants et la comptabilisation d'un nouvel emprunt. En effet, la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les nouvelles conditions, y compris les frais, et actualisée par application du taux d'intérêt effectif initial, ne diffère pas de plus de 10% de la valeur actualisée des flux de trésorerie restants des emprunts initiaux. Les frais du rééchelonnement sont compris dans les nouveaux taux et sont dès lors amortis sur la durée résiduelle de l'emprunt modifié.

Echéances

Après ce rééchelonnement, les prévisions d'évolution de l'endettement bancaire se présentent comme suit:

Dates	Remboursements contractuels € 000	Augmentations contractuelles € 000	Prévisions des tirages à court terme € 000	Solde € 000
30/06/2014				210.000
29/07/2014	-40.000		+13.000	183.000
08/12/2014			+4.000	187.000
15/05/2015	-15.000		-17.000	155.000
31/07/2015	-15.000		+3.000	143.000
07/12/2015			+2.000	145.000
15/05/2016	-40.000		-5.000	100.000
07/12/2016			+2.000	102.000
15/05/2017		+15.000	-2.000	115.000
30/09/2017	-60.000			55.000
15/05/2018	-50.000			5.000
15/05/2019	-5.000			-
	-225.000	+15.000	-	

Charges d'emprunts bancaires

Les charges d'emprunts bancaires reprises en résultat net peuvent être détaillées comme suit:

€ 000	2014S1	2013S1
Commissions d'engagement	-14	-14
Charges d'intérêts	-4.597	-5.375
Amortissement des indemnités de restructuration des dettes	-651	-651
Total	-5.262	-6.040

Suite au rééchelonnement décrit ci-dessus, les taux fixes sur les emprunts à taux fixe et sur les emprunts à taux variables couverts se situent, à partir du 1^{er} juillet 2014, entre 3,76% et 4,58%.

Marge disponible

La marge disponible sur les lignes de crédit accordées s'élève à € 42.479k au 30 juin 2014 et est utilisable sous la forme de *straight loans* pour un montant de € 40 millions et sous la forme de crédit mixte (*straight loans* et/ou crédit de caisse) pour un montant de € 2.479k.

Sûretés

Les emprunts sont garantis par un gage sur 7.691.200 actions UCB au 30 juin 2014. La valeur comptable des actions mises en gage s'élève à € 204.663k.

Clauses

La Société doit respecter les clauses suivantes:

- Les dettes financières ne peuvent pas dépasser 30% de la valeur boursière de la participation dans UCB (au 30 juin 2014, le ratio se situait à 5,12 %)
- Le ratio de solvabilité (capitaux propres par rapport au total du bilan sur une base non consolidée) doit être supérieur à 50% (au 30 juin 2014, le ratio s'élevait à 86,63 %)
- En ce qui concerne les emprunts à taux variables couverts, la valeur des actions mises en gage doit être supérieure à 150% (au 30 juin 2014, le ratio se situait à 207%); quant aux autres emprunts, ce ratio doit être supérieur à 166% (au 30 juin 2014, le ratio s'élevait à 276%).

2.2.6. Instruments financiers de couverture

La Société a conclu des swaps dégressifs de taux d'intérêts (recevoir flottant, payer fixe) à des fins de couverture des risques de flux de trésorerie liés aux emprunts bancaires à taux flottant.

FINANCIÈRE DE TUBIZE

L'évolution contractuelle des valeurs notionnelles dégressives est exactement calquée sur l'échéancier contractuel des emprunts couverts.

€ 000	30/06/14	31/12/13	Variance
Juste valeur totale	-9.686	-9.507	-179
Non-courant	-5.047	-7.643	
Courant	-4.639	-1.864	
Proratas d'intérêts	-1.717	-953	-764
A payer	-1.991	-1.110	-881
A recevoir	274	157	117
<i>Clean price</i>	-7.969	-8.554	585
Impôts différés (note 2.3.4.)	1.240	1.461	-221
Autres éléments du résultat global, après impôts			364

2.2.7. Fournisseurs et autres créditeurs

€ 000	30/06/14	31/12/13
Fournisseurs	-88	-11
Rémunérations et charges sociales	-	-39
Dividendes non encaissés	-753	-700
Total	-841	-750

2.3. Impôts sur le résultat

2.3.1. Montants comptabilisés dans le résultat net

€ 000	2014S1
Impôts relatifs à la quote-part dans le résultat net d'UCB	-16.445
Impôts différés afférents à la naissance et au renversement des différences temporelles	27
- <i>Variation des bénéfices reportés d'UCB</i>	-194
- <i>Amortissement des indemnités de restructuration des dettes</i>	221
Total des impôts dans le résultat net	-16.418

2.3.2. Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

€ 000	2014S1
Impôts relatifs à la quote-part dans les autres éléments du résultat global d'UCB (note 2.1.3.)	872
Impôts différés afférents à la naissance et au renversement des différences temporelles	
- <i>Couvertures des flux de trésorerie</i>	364
Total des impôts dans les autres éléments du résultat global	

2.3.3. Relation entre la charge d'impôts et le bénéfice comptable

€ 000	2014S1
Bénéfice avant impôts	41.422
Taux d'imposition applicable	33.99%
Impôts théoriques	-14.079
Impôts comptabilisés	27
Différence entre les impôts théoriques et les impôts comptabilisés	14.106
Dividendes	-23.462
Quote-part dans le résultat d'UCB (mise en équivalence)	15.981
Dividendes non imposables	21.560
Augmentation des bénéfices reportés imposables d'UCB	-194
Amortissement des indemnités de restructuration des dettes	221
Total des effets de la différence entre les impôts théoriques et les impôts comptabilisés	14.106

2.3.4. Actifs et passifs d'impôt différé

€ 000	Total		Comptabilisé		Non comptabilisé	
	30/06/14	31/12/13	30/06/14	31/12/13	30/06/14	31/12/13
Bénéfices reportés UCB	-19.619	-20.778	-19.619	-20.778	-	-
Solde non amorti des indemnités de restructuration des dettes	-1.240	-1.461	-1.240	-1.461	-	-
Passifs d'impôt différé	-20.859	-22.239	-20.859	-22.239	-	-
Swaps de taux d'intérêts de couverture	2.709	2.643	1.240	1.461	1.469	1.182
Crédits d'impôts non utilisés (dividendes non imposables)	43.627	41.659	-	-	43.627	41.659
Actifs d'impôt différé	46.336	44.302	1.240	1.461	45.096	42.841
Passifs nets d'impôt différé				-20.778		

2.4. Autres produits et charges

€ 000	2014S1	2013S1
Produits d'intérêts	16	25
Emoluments administrateurs	-39	-30
Assurances administrateurs	-23	-23
Frais de personnel	6	-130
Gestion journalière	-118	-68
Honoraires professionnels	-43	-40
Commissions d'agent payeur	-19	-113
Cotisations (FSMA, Euronext, Euroclear)	-68	-69
Publicités financières	-41	-50
Frais de banque	-2	-3
Divers	-2	-10
Total	-333	-511

Rapport du commissaire sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée

30 juin 2014

Introduction

Nous avons procédé à un examen limité de *l'information financière consolidée intermédiaire résumée* de FINANCIERE DE TUBIZE SA au 30 juin 2014 et pour la période de six mois se terminant à cette date, comprenant l'état consolidé résumé du résultat net et des autres éléments du résultat global, l'état consolidé résumé de la situation financière, l'état consolidé résumé des flux de trésorerie, l'état consolidé résumé des variations de capitaux propres, et une sélection de notes explicatives.

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière consolidée intermédiaire résumée conformément à la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE (*International Standard on Review Engagements*) 2410 - *Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les *International Standards on Auditing* et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant penser que l'information financière consolidée intermédiaire ci-jointe n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire* tel qu'adoptée par l'Union Européenne.

Bruxelles, 29 juillet 2014

Mazars Réviseurs d'Entreprises scrl
Commissaire
représentée par Philippe GOSSART